

Budget - Finances

CONSEIL MUNICIPAL
Lundi 6 octobre 2025 à 18h

N°13

**OBJET : REVALORISATION DES LOYERS ET CHARGES DES LOGEMENTS COMMUNAUX
SITUES A L'ECOLE GIRODET**

Note de synthèse :

La Commune possède plusieurs logements au sein de l'école Girodet :

- Deux T1 d'une surface d'environ 20 m² comprenant une chambre, une cuisine, une salle de bain avec toilettes
- Trois T3 d'une surface d'environ 70 m² comprenant une entrée, un salon, deux chambres, une salle de bain et des toilettes séparées
- Un T4 d'une surface d'environ 85 m² comprenant une entrée, un salon, trois chambres, une salle de bain et des toilettes séparées

D'abord logements de fonction destinés au personnel enseignant, ces logements sont depuis quelques années réemployés à d'autres usages (accueil des agents de police municipale en cas d'astreinte, logement d'accueil de nouveaux agents municipaux, accueil de réfugiés ukrainiens...).

Les loyers et charges imputés à ces logements avaient été fixés par délibération du Conseil Municipal en date du 7 juillet 2000, c'est pourquoi il convient de revaloriser ces montants, afin de tenir compte des évolution économiques actuelles, il est proposé de revaloriser :

- Les loyers à hauteur des prix moyens au m² proposés par les bailleurs sociaux sur la commune
- Les charges, à hauteur des dépenses moyennes en fluides au m² pour chaque logement (chauffage, eau et électricité)

Les revalorisations proposées sont les suivantes :

Logement	Composition	Surface	Montant redevance mensuelle	Montant charges mensuelles (chauffage, eau, électricité)	Propositions de revalorisation
L1	2 chambres 1 salon 1 salle de bain 1 toilettes séparés 1 entrée	70,5 m ²	298,67 €	50 €	Redevance : 495 € Charges : E/A
L2	1 chambre 1 cuisine 1 salle de bain + toilettes	18 m ²	102,27 €	40 €	Redevance : 126 € Charges : E/A
L3	2 chambres 1 salon 1 salle de bain 1 toilettes séparés 1 entrée	73,5 m ²	298,67 €	50 €	Redevance : 515 € Charges : E/A
L4	2 chambres 1 salon 1 salle de bain 1 toilettes séparés 1 entrée	70,5 m ²	298,67 €	50 €	Redevance : 495 € Charges : E/A
L5	1 chambre 1 cuisine 1 salle de bain + toilettes	18 m ²	102,27 €	40 €	Redevance : 126 € Charges : E/A
L6	3 chambres 1 salon 1 salle de bain 1 toilettes séparés 1 entrée	84 m ²	321,74 €	?	Redevance : 590 € Charges : E/A

Vu l'avis de la Commission Générale en date du 29 septembre 2025,

Il est proposé au Conseil Municipal de :

ADOPTER l'ensemble des dispositions et tarifs précités ;

INSCRIRE le montant de ces crédits au budget de la Commune.